TER, la priorité n’est pas à l’ouverture du marché en Nouvelle-Aquitaine

vendredi 19 janvier 2018, par lpe

Régions de France a rappelé le 9 janvier dernier quelles étaient ses priorités concernant l’ouverture des marchés à la concurrence dans le secteur des TER (lire ici). En effet, le règlement européen relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route (ROSP) doit être transposé en droit français d’ici au 25 décembre 2018. Il prévoit l’attribution par appel d’offres des contrats de service public ferroviaire à l’horizon 2023. D’ici là, des expérimentations peuvent être menées. Régions de France plaide pour une ouverture progressive à la concurrence.

En Nouvelle-Aquitaine, en octobre 2016, l’opposition avait interpellé l’exécutif régional sur les incidents à répétition de la SNCF sur les lignes TER et son manque de performance suggérant une expérimentation avec un autre opérateur à partir de 2019.
Nous avons interrogé Renaud Lagrave, vice-président du Conseil régional en charge des infrastructures, des transports et des mobilités.

"*Aujourd’hui, clairement, la priorité n’est pas à l’expérimentation d’un nouvel opérateur, d’ailleurs quel opérateur ? La priorité c’est la qualité du réseau. Nous investissons dans des rames - 62 sur 204 ont été renouvelées et 10 sont en commande - mais un matériel performant sur des lignes défaillantes ne sert à rien, il faut donc travailler sur ce point et c’est ce que nous faisons en mettant la pression sur la SNCF. A Nice, effectivement, une expérimentation va être conduite avec les chemins de fer italiens, mais la configuration des infrastructures s’y prête ! En Nouvelle-Aquitaine, nous ne pouvons pas conduire la même démarche avec nos voisins Espagnols puisque les rails n’ont pas le même écartement !*"

Au-delà de celà, c’est plus globalement que la Région souhaite aborder le problème des TER : "*Il faut, outre la qualité du réseau, se poser la question de la propriété du matériel, du sort des agents aussi. Nous avons investi dans le centre de maintenance à Saintes, inauguré en 2016 (lire notre article) et mi-2017 la direction de la SNCF annonce la suppression de 135 postes sur 350 d’ici deux ans, ce n’est pas sérieux. Il est question de créer une réelle filière de déconstruction de rames à Saintes avec une branche formation forte, sorte de "Ferrocampus", mais tout cela manque de vision à long terme, de stratégie nécessaire au développement de toute entreprise. Aucune trajectoire n’est donnée, aucune visibilité ! A ceci s’ajoutent les incidents à répétition, franchement, des PDG de grandes entreprises ont été remerciés pour moins que ça, mais Guillaume Pépy, lui, reste en place… Pour autant, nous n’allons pas baisser les bras et maintenir la pression pour que la qualité de service progresse notamment sur les TER.*"

CR